

## ASSURANCE HABITATION

- Si nouvelle habitation : caractéristiques du logement  
( nombre de pièces, adresse exacte du logement,  
type de logement )
- Si logement déjà assuré : attestation d'assurance de  
la compagnie cédante et les caractéristiques du  
logement ( nombre de pièces, adresse exacte du  
logement, type de logement )

### Nos conseils, vos économies

CONTACT

📍 48 rue de Tournai, 59200 Tourcoing  
☎ 06.29.59.74.95 / 03.20.04.35.83  
✉ enzo.gapinski@gapassur.fr